

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ✕

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 22\_POS\_64 - Postulat Josephine Byrne Garelli et consorts au nom PLR - Postulat Internats avec école spécialisé : une réorientation à étudier.

Séance du Grand Conseil du mardi 15 novembre 2022, point 2.3 de l'ordre du jour

## Texte déposé

Le 13 septembre dernier, notre collègue Marc Vuilleumier a déposé un postulat qui demandait au Conseil d'État d'établir un rapport sur l'avenir et le rôle des internats avec école spécialisée.

Son constat était que trois des cinq institutions accueillant des enfants en internat, n'étaient occupé qu'à un tiers de leur capacité.

Dans son rapport du 22 juin 2022 sur le postulat Sylvain Freymond « Propos et attitude du directeur du SPJ : toute la lumière doit être faite », le Conseil d'État nous informe que depuis 2018, la Direction Général de l'enfance et la jeunesse (DGEJ) est confronté à une saturation des places, tant dans les foyers que dans le cadre des mesures ambulatoires. En effet, entre 2018 et 2021, une augmentation significative des mandats de placements a été observée. Le nombre d'enfants concerné par année est passé de 7'000 par an en 2018 à 7'718 en 2021.

De plus, certains enfants sont maintenus en hébergement social dans un cadre hospitalier, alors que leur état de santé ne nécessite aucune médicalisation et que l'hôpital n'est pas un lieu adéquat pour la prise en charge d'un enfant sur plusieurs semaines. D'autres enfants sont maintenus à domicile faute de place en foyer ce qui occasionne un report de la charge de travail sur les assistants sociaux en protection des mineurs (ASPM). Plus grave encore, cela représente un risque pour l'enfant concerné.

**Dès lors que certains internats sont sous-occupés et que les lieux d'hébergement pour les enfants qui doivent être retiré de leurs familles sont saturés, je demande par ce postulat que le Conseil d'État étudie l'opportunité de transformer certains internats en lieu d'hébergement pour accueillir les enfants qui nécessitent une prise en charge sociale ou un placement en urgence.**

## Conclusion

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

## Liste exhaustive des cosignataires

<b>Signataire</b>	<b>Parti</b>
Marc Morandi	PLR
Regula Zellweger	PLR
Michael Wyssa	PLR
Monique Hofstetter	PLR
Laurence Cretegy	PLR
Philippe Germain	PLR
Nicole Rapin	PLR
Circé Barbezat-Fuchs	V'L
Jean-Louis Radice	V'L
Jean-Daniel Carrard	PLR
Maurice Neyroud	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Florence Gross	PLR
Yvan Pahud	UDC
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Patrick Simonin	PLR
Daniel Ruch	PLR
Fabrice Tanner	UDC
Elodie Golaz Grilli	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Nicolas Suter	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Jean-Rémy Chevalley	PLR
Aurélien Clerc	PLR
Pierre Kaelin	PLR
Charles Monod	PLR
Alexandre Berthoud	PLR
Guy Gaudard	PLR

Signataire	Parti
Nicola Di Giulio	UDC
Laurence Bassin	PLR
Carole Dubois	PLR
Nicolas Glauser	UDC

## **Secrétariat général du Grand Conseil**

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo\_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2g!'));)

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).